

TRIBUNE socialiste

MENSUEL DE L'AUTOGESTION

N°20 Février 1981
pages 19 à 29

TANT ET TEMPS DE TRAVAIL

un scénario en trois actes imaginé par bernard billaudot, mettant en scène jean dans le rôle de l'enfant, jacques et simone dans ceux de ses parents, patrick dans le rôle du professeur d'économie et catherine dans celui de sa compagne. le texte intégral paraîtra prochainement sous forme de brochure.



.....DOSSIER.....

ACTE 1
POURQUOI
NOUS TRAVAILLONS ?
où Jean et son père interrogent
le professeur d'économie



Jean est intimidé. Patrick a une bonne tête, mais de là à lui poser des questions... Elles s'emmêlent d'ailleurs dans sa tête. Heureusement, son père explique à Patrick leur discussion de l'autre jour. Pourquoi ils sont venus. Que lui, c'est un peu un spécialiste de ces questions. Il doit savoir.

Patrick réfléchit. Par quel bout commencer ? Oui, ses élèves lui posent souvent ces questions. Celles-là surtout : pourquoi travailler ? Ne pourrait-on pas travailler beaucoup moins ? Autrement ? Il a ses petites idées là-dessus. Mais peut-être vaut-il mieux d'abord comprendre ce qu'il en est aujourd'hui et comment on en est arrivé là.

« Vous le savez, vous le voyez autour de vous, en ce moment il y a beaucoup de chômeurs, beaucoup de gens — des jeunes, des femmes surtout — qui ne trouvent pas de travail. Des gens qui en auraient besoin pour vivre. Car les allocations chômage ne durent qu'un temps et tout le monde n'en reçoit pas. Cela fait moins d'argent qui rentre dans la famille, dans le ménage.

Combien sont-ils ces chômeurs, dans notre pays ? Tout dépend du point de vue que l'on adopte. Sans entrer dans les détails, disons que trois façons de voir s'opposent :

— La première est défendue par certains patrons et même M. Barre à l'occasion. Il y aurait très peu de « vrais » chômeurs, car tous ceux qui n'ont pas de travail, en fait, ne veulent pas travailler, ils n'acceptent pas les emplois offerts, ils ne prennent pas le risque de créer leur propre entreprise, disent-ils, ou bien ils ne le peuvent pas pour des raisons qui tiennent à eux (incapacité physique, troubles mentaux, etc.).

— La seconde, officielle, est retenue par l'Institut de la statistique. Elle s'appuie

..... DOSSIER

sur les résultats des recensements de la population. On demande à chacun s'il a un travail, ou s'il en cherche un. Ceux-là constituent ce que les statisticiens appellent « *la population active disponible à la recherche d'un emploi* », tandis que les premiers constituent « *la population active occupée* ». Pour connaître à peu près le nombre des « chercheurs d'emploi » entre les recensements, l'INSEE fait des enquêtes et se sert des demandes d'emploi enregistrées à l'Agence nationale pour l'emploi. Vous savez, ce dont on parle chaque mois à la radio, dans les journaux : « *les demandes d'emploi non satisfaites* ». — La troisième est celle, assez intuitive, de l'ouvrier ou de l'employé « de la rue ». Tous ceux qui seraient en âge de travailler et qui n'ont pas de travail sont des « chômeurs », même s'ils ne se reconnaissent pas comme tels. Celui qui a été mis à la retraite anticipée. Un jeune qui prolonge sans but ses études. Une femme qui « ne recherche plus de travail », car elle sait qu'elle n'en trouvera pas. Alors, on arrive à un chiffre beaucoup plus élevé que celui de l'INSEE ! Jean, je crois savoir que ta maman fait partie de celles-là ? »

Jacques interrompt Patrick. Cela ne lui paraît pas bien précis. Que veut dire « *en âge de travailler* ? » et que fait-il des Portugais, Algériens, etc., qui repartent chez eux ?

Jean n'a pas tout saisi et une chose le turlupine : si sa mère est une « chômeuse », il n'a pas l'impression qu'elle « chôme » à la maison. Ce n'est pas le travail qui y manque. Il le dit à Patrick.

« Tu as raison, Jean. J'aurais dû commencer par cela. Ton père et moi sommes tellement habitués à voir les choses comme « on » nous les fait voir que nous oublions l'essentiel. Il y a « travail » et « travail ». Il y a le travail recensé

et l'autre, dont on oublie souvent de parler. Le travail recensé, c'est celui qu'on effectue contre de l'argent. Ceux qui sont salariés d'abord — qui travaillent pour un patron, celui-ci versant un salaire. Le patron, ce peut être l'Etat, une grande entreprise, un petit artisan ou un particulier (pour une femme de ménage, par exemple). Et il y a aussi ceux qui travaillent pour eux, en vendant le produit de leur travail : le médecin, l'avocat, l'agriculteur, le boulanger, le coiffeur en bas de chez toi. L'autre, *le travail non recensé* (je ne parle pas du travail au noir), c'est celui que l'on fait pour soi, dans la famille — la cuisine, le ménage, le bricolage, quand ta mère te tricote un chandail ou passe du temps pour te faire réciter ta leçon — ou celui que l'on fait « gratuitement », « bénévolement » pour des amis, dans une association, comme toi, Jacques, quand tu milites au syndicat. Seul celui des permanents salariés est « recensé ». L'essentiel de cet « autre travail » est fait par les femmes aujourd'hui, dans notre société. Mais où s'arrête le travail, où commence le loisir, la détente dans ces activités ? Ce n'est pas facile de le dire. Chacun peut avoir un avis différent sur la question.

« Une chose est sûre cependant, et je réponds à ta première question, Jacques — beaucoup de femmes « choisissent de rester à la maison » parce qu'il y a tout ce travail à faire. D'ailleurs, ont-elles vraiment le « choix » ? Bien sûr, je ne parle pas de celle qui le font faire par d'autres. Certes, elles sont « en âge de travailler ». Mais doit-on considérer que toutes les femmes qui ont entre 18 et 60 ans devraient avoir un travail — c'est-à-dire recensé, rémunéré — et qu'elles sont donc chômeuses si elles n'en ont pas ? Je ne le pense pas. Mais une partie d'entre elles, sûrement, qui ne se

déclarent pas comme telles au recensement. Remarque, ce pourrait être tout aussi bien des hommes.

« Quant aux travailleurs immigrés qui affluent quand l'économie tourne bien et repartent — ou viennent moins nombreux — quand la conjoncture est mauvaise, on les compte dans la population active occupée en France quand ils ont un travail, parmi les chômeurs quand ils sont inscrits comme tels ; mais ils « disparaissent » des statistiques quand ils repartent. Ils constituent un « volant » que les patrons utilisent ou rejettent selon la marche des affaires. Un peu comme les femmes. C'est sans doute pour cela que l'on met souvent ensemble « les femmes, les immigrés et les jeunes », en les opposant aux « hommes, français, adultes » qui sont actifs et occupés dans leur très grande majorité.

« A la question ; *qui travaille aujourd'hui* ? je répondrai donc : quasiment tout le monde. Même toi, Jean, quand tu mets le couvert ou fais les courses. L'école c'est autre chose. Il n'y a sans doute que les jeunes enfants et les plus vieux d'entre nous — sans compter les malades — qui ne travaillent pas. Mais la « charge globale de travail » est répartie de façon bien inégale entre tous. Et dans le même temps, il y en a qui font beaucoup de choses et d'autres peu. Cependant, seul le travail rémunéré est recensé, et donc, pris en considération dans notre société. »

division du travail et gains de productivité

« Ça veut dire que les mamans qui travaillent en font beaucoup plus que les papas ? », demande Jean. « Ça a toujours été comme ça ? ». « En général, oui », répond Patrick ». Jacques bougonne. Il n'a pas l'impression que c'était leur cas, quand sa femme travaillait à

.....DOSSIER.....

l'usine de confection. « Je ne peux le savoir, reprend Patrick. Mais on dispose des résultats d'une enquête sur l'emploi du temps des citadins de 18 à 65 ans. Selon cette enquête, les hommes passent en moyenne une heure et demi par jour aux tâches du ménage et les femmes en moyenne six heures. Quatre fois plus. Il s'agit bien sûr de moyennes, notamment pour les femmes, puisque l'on ne distingue pas celles qui ont une activité extérieure des autres. Mais les chiffres sont suffisamment éloquents. D'ailleurs, regarde autour de toi. Tu sais bien que c'est courant, la « double journée de travail » des femmes ! »

Il faut d'ailleurs avoir cela clair à l'esprit. Le nombre d'heures de travail « non rémunérées » passées par les adultes, hommes et femmes pris ensemble, est *plus important* que le nombre d'heures qu'ils passent globalement à l'usine, au bureau, ou dans les champs pendant une année.

« Mais il faut bien voir, continue Patrick, que le travail rémunéré (opposé à l'autre), et d'abord le travail salarié, est récent. Et la spécialisation des femmes dans certaines tâches — la cuisine, les soins aux enfants — n'est pas le seul aspect de la répartition des tâches entre tous, hier comme aujourd'hui ».

Patrick : « le nombre d'activités, réparties entre les gens, a été en se multipliant. Surtout depuis l'avènement de l'industrie capitaliste. Le paysan — ou du moins la grande famille paysanne — faisait son pain, tissait sa laine, produisait presque tout ce qu'il lui fallait pour vivre. Aujourd'hui il fait « du blé », « de la pomme de terre », « du lait », et achète tout le reste. Il s'est spécialisé. D'autres travaillent à produire cela. De plus en plus nombreux sont ceux qui gagnent leur

vie à produire des services (les chanteurs, les moniteurs de ski, les animateurs de toutes sortes...) qu'avant on n'achetait pas. On nous a créé de plus en plus de « besoins », ou du moins on nous pousse à les satisfaire d'une nouvelle façon. En achetant, au lieu de le faire entre nous. Le besoin d'argent n'en est que plus pressant.

« Dans chaque activité, le travail a été de plus en plus divisé en tâches distinctes : tâches de conception, tâches d'exécution... L'intérêt du travail (même si celui-ci prend du temps) n'est pas le même pour tous, hier et encore plus aujourd'hui. Certaines tâches, certains métiers donnent l'occasion de se cultiver, de réfléchir ; d'autres, non : je comprends que beaucoup de jeunes les rejettent, même s'ils s'y résignent par « besoin d'argent ».

« Ces tâches, ces activités de travail différentes, à aucune époque on ne peut les mettre globalement sur le même plan : maître et esclave, serf et seigneur, ouvrier et patron. Le maître gérait son domaine, le seigneur guerroyait en protégeant soi-disant « ses » serfs, le patron dirige son entreprise. Il ne s'agit pas du même « travail » que celui de l'esclave, du serf ou de l'ouvrier. D'ailleurs, à toutes ces époques, certains se contentaient de jouir de leurs revenus — procurés par le travail d'autres — en confiant « leur » travail propre à d'autres contre rémunération : l'intendant, le régisseur, le cadre. C'est vrai, aujourd'hui, cette division n'est plus aussi visible, criante. Les rentiers — ceux qui vivent des revenus du placement de leur fortune et ne font rien, sauf d'assister à quelques conseils d'administration — ne sont plus légions. Mais les écarts de fortunes et de revenus demeurent. Croisière autour du monde, safaris en Afrique, plage

privée sur la côte d'Azur... cela est réservé à quelques privilégiés. Le studio dans une Marina « les pieds dans l'eau », avec ceux de son voisin tout à côté, pour le cadre ; le camping « les flots bleus » pour les autres. Les différences s'affirment dans l'occupation du temps libre, les loisirs... et la vie des femmes selon la « situation de leur mari ».

« Les ouvriers, les employés, tous les « petits salariés », toutes ces catégories que le capitalisme a développées à côté des indépendants (artisans, marchands, paysans) qui disparaissent, ont obtenu progressivement une amélioration de leur situation : congés payés avec maintenant la cinquième semaine en point de mire, durée hebdomadaire du travail ramenée de plus de 70 heures à environ 40 heures, retraite, augmentation des salaires permettant la multiplication des biens et des services « achetables », surtout depuis 1950 chez nous ».

De 1900 à 1940, les travailleurs ont surtout obtenu une baisse du temps de travail — la durée hebdomadaire ramenée à 40 heures, les quinze jours de congés payés obtenus en 1936 ; durant la même période, l'augmentation du pouvoir d'achat a été faible relativement. Au contraire, de 1950 à 1974, les gains obtenus au niveau de la durée du travail ont été très limités : les congés ont été allongés, l'âge de la retraite abaissé, mais la durée hebdomadaire du travail est toujours supérieure à 40 heures ; l'augmentation du pouvoir d'achat a, par contre, été importante.

« Admet, pour simplifier, que les patrons n'ont satisfait les revendications qu'en proportion des gains de productivité qu'ils obtenaient en changeant les techniques de production et l'organisation des tâches. Alors on peut dire que l'amélioration de la productivité a

••••DOSSIER•••••

été « utilisée » à 50 % pour abaisser la durée du travail jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, tandis qu'elle a été essentiellement « utilisée » pour augmenter le pouvoir d'achat depuis celle-ci. Si la répartition s'était faite depuis la seconde guerre mondiale comme elle s'était faite avant, tu ne travaillerais aujourd'hui qu'environ 25 heures par semaine ! »

« 25 heures par semaine, ça veut dire 5 heures par jour pendant 5 jours. Au lieu d'un peu plus de 8 aujourd'hui. ça ? » interroge Jacques. « Tu es sûr de ce que avances ? »

« Parfaitement, répond Patrick. Le calcul est simple à faire. La base, c'est l'amélioration de la productivité. Tu sais ce que c'est. Le temps de travail passé pour produire tel objet. Elle augmente lorsque l'on met de moins en moins de temps pour produire un même objet ou encore lorsque un même nombre d'ouvriers produit une plus grande quantité qu'avant en passant le même temps à l'usine. Pour l'ensemble de l'économie française, l'amélioration de la productivité a été en moyenne de 5% par an de 1950 à 1974. Elle a plus que triplé. Si ces gains avaient été répartis moitié moitié — moitié en amélioration du pouvoir d'achat, moitié en baisse de durée du travail — on serait arrivé en 1974 à moins de 25 heures par semaine (au lieu de 42 heures), avec les mêmes gains sur les congés. Bien sûr la consommation ne se serait pas autant élevée. Elle aurait quand même presque doublé. Certes, on ne peut reconstruire l'histoire. Il n'est pas certain que la productivité aurait pu croître aussi vite si la progression de la production et de la consommation avait été moins rapide. Mais cela fixe un ordre de grandeur.

« Pourquoi n'en a-t-il pas été

ainsi, te demandes-tu sans doute ? poursuit Patrick. Pourquoi est-ce le pouvoir d'achat qui a eu la priorité absolue ? Les patrons y avaient intérêt, c'est sûr. Les profits ont crû avec la production. Mais les syndicats ont été aussi pris au jeu. Toutefois, depuis 1968, cela s'est progressivement modifié. La durée du travail (annuelle) a été réduite de 1 % l'an. Mais c'était encore peu. Depuis la crise de 1974, les choses ont aussi changé. En ce moment, le pouvoir d'achat moyen des salariés qui conservent un travail ne progresse plus. Ce sont les patrons qui « empochent » les gains de productivité tant que rien n'est obtenu en réduction du temps de travail ». Patrick se tait. Une fois de plus, il parle trop.

Jacques intervient : « C'est vrai qu'actuellement, notre direction se limite à appliquer l'échelle mobile, plus quelques promotions et des reclassements au bas de l'échelle. Mais dis-moi, tu crois vraiment que celui qui touche 2 700 francs par mois, il préférerait aller travailler moins longtemps plutôt que gagner un peu plus ? Et puis, on peut rejeter ce qui est arrivé, dire, comme toi, que l'on aurait préféré autre chose. Mais tout ça c'est du passé. L'attitude des patrons et du gouvernement n'est plus la même. Ils ne parlent plus de « partager les fruits de la croissance » (« les fruits du progrès technique »), comme Chaban-Delmas en 1970 avec ses contrats de progrès. D'abord, il y a moins de croissance, peut-être moins de progrès : c'est la crise, disent-ils. Et puis, s'il en y a, ces gains doivent être utilisés pour payer la facture pétrolière, investir dans le nucléaire, moderniser les entreprises pour résister à la concurrence étrangère, gagner des marchés. C'est du moins ce qu'ils avancement. Toujours le même re-

frain. Il commence à rentrer dans nos têtes, même si on n'en comprend pas tous les termes. En clair, il n'y a plus rien à partager. On doit même remercier M. Barre de faire ce qu'il faut pour que l'on ne perde pas. T'as pas l'impression que ton idée « réduire le temps de travail plutôt que gagner plus » elle est dépassée, que c'est plus ça le problème du jour ? Tu es bien un prof ! Tu rêves avec ton statut de fonctionnaire, emploi et paye assurés. Demande aux chômeurs. Et puis, là où des types se battent, c'est pour ne pas perdre : leur emploi, les avantages acquis... C'est une « victoire syndicale » si on a limité la perte ! Comprends-moi. Je ne crache pas dessus. C'est déjà ça. Mais le problème de l'heure, c'est l'emploi, le manque d'emplois. « Vivre mieux », ça paraît dépassé. »

« Halte là, l'interrompt Patrick. Ce que tu dis est *justement* ce que les patrons veulent que l'on pense. La fatalité de la crise. Après les vaches grasses, les vaches maigres. C'est comme ça, on n'y peut rien. Le pétrole s'épuise. On ne peut pas empêcher les pays du tiers monde de s'industrialiser, de vendre chez nous à bas prix, etc. »

« Maintenant, tu parles comme Marchais. T'es d'accord avec les types du Parti communiste ? La crise, c'est la faute aux monopoles, à Giscard. Tu portes le P.C. au pouvoir et, miracle, la crise disparaît ! Mitterrand voulait gérer la crise : plus d'accord possible avec lui. Seul le P.C. défend les intérêts des travailleurs. Je caricature, mais à peine. T'es d'accord avec eux ? Ça ne me paraît pas aussi simple. Et en attendant, c'est la division. *Qui faut-il croire ?* »

•••• DOSSIER •••••

DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE ET RÉPARTITION DES HORAIRES DE TRAVAIL DES OUVRIERS DANS DIVERS GROUPES D'ACTIVITÉ (1er Janvier 1978)					
Groupes d'activité	Durée moyen- nes (h)	40H et - %	+ de 40H à - de 44H %	+ de 44H à - de 48H %	TOTAL %
Industries de transformation des métaux	41,1	43,2	48,3	8,2	100%
Bâtiments et Génie civil	42,2	32,8	43,6	22,4	100%
Transports (non compr.SNCF et RATP)	44,5	21,6	15,9	34,0	100%
Commerces	42,6	30,6	37,2	26,3	100%
Ensemble des ouvriers (y compris acti- vités non reprises ici)	41,5	47,2	36,0	13,9	100%
Ensemble des employés	40,7	68,1	25,3	5,7	100%

ACTE II

FAUT-IL RÉDUIRE

LE TEMPS DE TRAVAIL

où Patrick expose à Jacques son rêve

Patrick est venu chez Jacques. Il a rêvé cette nuit. Il assistait à une réunion. Une réunion « politique » pas ordinaire. Cinq personnes, d'un peu tous les horizons. Ils ne se sont pas invectivés. Chacun exposait son point de vue, disait ce en quoi il était d'accord avec d'autres et là où il ne l'était pas. Aucun ne cherchait à écraser l'autre. Un rêve, quoi. Chaque fois que l'un parlait, le décor changeait. C'est comme si l'on était tout d'un coup transplanté dans un autre lieu, d'une plage de sable à un bureau de P.D.G. Mais il y avait des détails qui clochaient. Celui qui était assis derrière le bureau directorial avait les pieds nus. Sur la plage, le bruit de la mer était couvert par un magnifique concert retransmis par une chaîne Hi-Fi dernier cri.

le travail c'est la vie

Il décida de raconter son rêve à Jean et Jacques... en espérant qu'il s'en souviendrait.

Et le voilà parti. La scène se passe dans le bureau d'un directeur de grande société, au début. Panneaux en palissandre, moquette, une table en marbre autour de laquelle tous sont assis. L'un d'eux parle, celui qui a les pieds nus. Patrick ne s'en apercevra que plus tard. Une carte du monde au mur. Il montre la France qui paraît si petite, les Etats-Unis, le Japon,

le Moyen-Orient avec ses réserves de pétrole. « La France ne doit pas disparaître de la carte du monde, dit-il. Elle doit demeurer une grande puissance industrielle. Prendre du retard, c'est risquer de passer sous la domination des plus forts. La crise actuelle est un mauvais moment à passer, un temps de réadaptation à un nouveau contexte mondial. Il n'y a pas de limites aux besoins des gens. La grande majorité des Français — et elle a raison — aspire à un meilleur niveau de vie : il faut nous en donner les moyens. Travailler, produire gagner des marchés à l'étranger pour importer ce dont nous avons besoin. Conserver chez nous des centres de recherche, même s'il faut nous unir à d'autres en Europe. Nous en recueillerons les fruits, tous : des emplois assurés, une consommation plus élevée. N'amputons pas nos capacités de produire en réduisant aujourd'hui la durée du travail. D'ailleurs chez eux, les gens s'ennuient. Travailler, ce n'est pas seulement gagner sa vie, c'est d'abord l'occasion de se réaliser. Dans mon entreprise, il y a plein d'activités intéressantes... pour ceux qui veulent s'en donner la peine. Croyez-moi, l'émulation : — la saine émulation — il n'y a que ça : c'est le nerf de la vie et du progrès. Supprimez-là, égalisez tout, c'est l'écroulement de la société, ou, pour le moins, sa stagnation.

••• DOSSIER •••



• • • DOSSIER • • •

cherche. Mais ce qui est essentiel concerne leur adoption et leur maîtrise — et donc leur adaptation — par ceux qui les reçoivent. Que peuvent-ils apporter en échange ? Certaines matières premières, qui nous sont indispensables certes. Mais aussi leur accueil, leurs richesses culturelles. Cela n'a pas de prix ! »

le temps des propositions

Patrick tente de résumer, pour Catherine, sa compagne, leur échange du matin. « Nous nous sommes demandé : pourquoi et combien travailler ? Et nous avons rêvé d'une autre vie celle qu'on nous propose aujourd'hui. D'une autre société que celle de l'argent, de la concurrence, de la guerre économique où la grande majorité est « simple soldat ». Rassure-toi, nous avons mis du réalisme dans notre rêve. Pas question de croire que l'on pourra avoir tout sans rien faire, ou disposer de la même production qu'aujourd'hui en revenant à des méthodes artisanales où chacun dominait le contenu et le produit de son travail de A à Z. Le travail « à l'extérieur » restera contraignant si l'on veut conserver et même améliorer le niveau de productivité actuel. Il restera très divisé, même si l'autogestion doit permettre de le faire le plus dignement et le plus efficacement possible... Et doit surtout conduire à y passer le moins de temps possible ! Pas question non plus de rêver à une société parfaite parce que bien organisée... où chacun pourrait donner son avis et participer « à armes égales » avec les autres à tous les choix qui conditionnent sa vie, tout en passant la majorité de son temps à travailler à un endroit précis pour « la société ». Un tel projet « totalitaire » ignore beaucoup de choses du psychisme humain et des lois physiques de fonctionnement des grands appareils : il conduit infailliblement à l'absence réelle de « liberté de choix ». Bien sûr, il faudra développer la démocratie. Mais cela passe par la connaissance (la reconnaissance) de ces lois. Au même titre que, pour voler, on n'a pas supprimé la pesanteur ; mais, en l'analysant, on a su s'en servir et la dominer (cette image est de Laborit, tu sais, nous l'avons écouté l'autre soir à la télé). Notre projet est de réduire de plus en plus le travail « contraint », à la fois pour chacun — pour y passer peu de temps — et dans son ensemble, réduire le domaine des activités réalisées par des « spécialistes de la question » au profit d'activités réalisées pour soi ou en coopération volontaire avec d'autres. Sans oublier la coopération avec les peuples qui n'ont pas encore atteint notre niveau d'efficacité économique. On tourne le dos, donc, au « productivisme » : produire socialement moins, autrement, autre chose... ce que l'on juge vraiment

utile. Et si on le répartit de façon assez égalitaire, cela permettra quand même à ceux qui sont aujourd'hui « au bas de l'échelle » d'avoir nettement plus qu'actuellement. Nous n'avons pas oublié la « libération » de la femme, le partage entre hommes et femmes des tâches de la vie quotidienne, de l'éducation des enfants. Cela passe par une réduction du temps de travail « extérieur » de l'homme. D'ailleurs, c'est aussi vrai pour des tas de choses : il faut du temps pour contrôler la marche de son entreprise, participer à la vie municipale, etc

Tu vois là où nous en sommes arrivés. Si on garde Giscard pour sept ans, on ne risque pas d'aller dans cette direction ! N'empêche que, comme n'a pas manqué de le rappeler Jacques, avec son sens bien connu des réalités, cela reste une alternative « en l'air », pas « crédible » si on ne peut la traduire en propositions concrètes pour aujourd'hui.

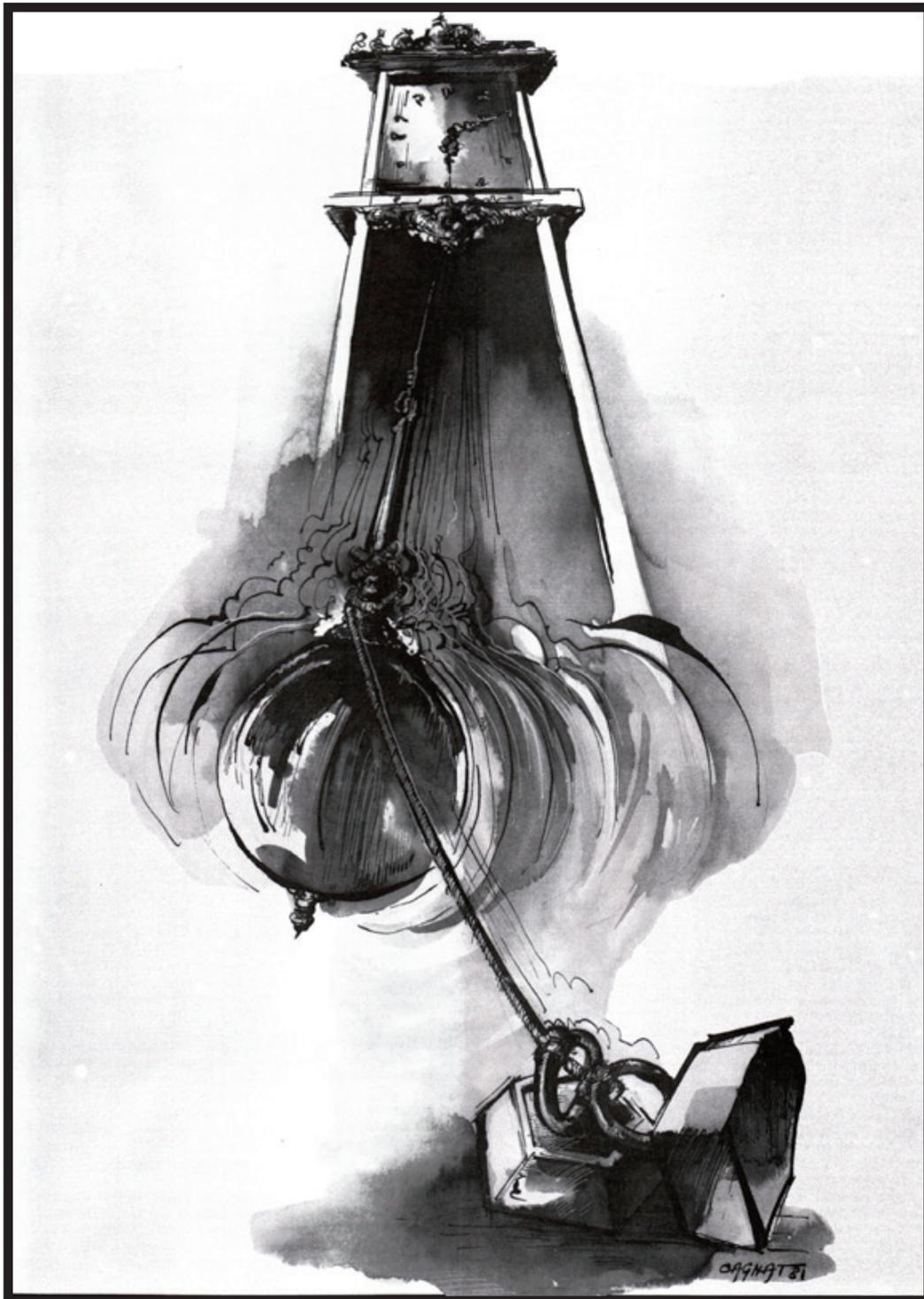
Catherine : « Je vois, je vois. Jacques a raison. En tout cas, cela me paraît insuffisant et simpliste de dire: ramenons le temps de travail à 35 heures et on créera des emplois en proportion — ce qui permettra de supprimer le chômage actuel. Surtout si on dit que les gens toucheront pour 35 heures la même chose que pour 40 heures. Mathématiquement, ça paraît exact : 5 heures en moins pour 20 millions d'actifs, cela fait 100 millions d'heures de travail, donc près de 3 millions d'emplois à 35 heures la semaine. De quoi offrir du travail à beaucoup de femmes qui ne se déclarent pas chômeuses aujourd'hui. Mais « économiquement » — comme tu le dis si bien ! — ça doit être autre chose ! Je prends le cas de l'administration où je travaille, la caisse d'assurance maladie. Si on réduit la durée du travail, ou bien on active la cadence... et il n'y a aucun emploi créé, ou bien on travaille au même rythme qu'avant... et les dossiers s'entassent. D'accord, on pourra alors exiger que la direction embauche pour assurer un traitement normal des dossiers. Mais je ne vois pas où l'on pourra installer les nouvelles venues. Il faudrait de nouveaux locaux, des bureaux, des chaises... Au total, ce qu'ils appellent de « nouveaux investissements »... dans une période où la masse salariale augmente si la réduction de durée est « compensée » ! Où la Sécurité sociale va-t-elle trouver l'argent nécessaire ? Je noircis peut-être le tableau. Mais, à première vue, même si c'est le langage que nous tient la direction, cela ne me paraît pas discutable. »

Jacques : « Ne va pas si vite. D'abord une remarque. Faut pas croire qu'on va trouver des solutions qui satisferont les patrons... tout en allant dans la direction que nous voulons. Ça c'est sûr, ils ne veulent pas y al-

• • • DOSSIER • • •

ler. Ou s'ils sont d'accord, j'ai tendance à me méfier : je me demande toujours comment ils vont « récupérer ». Jacques : « Ce n'est pas d'abord une question d'argent. Ce qu'il faut, c'est pouvoir produire ces nouveaux locaux, bureaux, chaises... nécessaires. Avec le chômage actuel, cela ne me paraît pas impossible ! Et si tu veux savoir comment la Sécurité sociale pourra trouver l'argent supplémentaire nécessaire pour les

acheter, on peut sans nul doute penser que si la durée du travail est réduite, il y aura moins d'accidents du travail, moins de maladies, donc moins de prestations à verser. Sans compter que si plus de gens travaillent, cela fera moins d'indemnités chômage versées ! Il faut tout prendre en compte, vois-tu. Ça les patrons l'oublie souvent ».



••• DOSSIER •••

**CE
QUE
VEUT
LE
P.S.U**

**UNE UTOPIE MOBILISATRICE,
LES 30 HEURES !**

Choix de société antiproductiviste, la réduction du temps de travail doit être ambitieuse ; d'année en année elle devra s'amplifier. De même que les 40 heures ont constitué une étape importante, l'objectif des années 80, ce doit être les 30 heures. Bien plus que les 35 heures, il s'agira en effet d'un véritable pallier de nature à entraîner des créations d'emplois.

**ÊTRE RÉALISTE, C'EST FIXER
DES PRIORITÉS !**

- La garantie du pouvoir d'achat ne sera associée que jusqu'à 3 fois le SMIC.
- Une aide de l'Etat liée à l'embauche, une autre répartition des charges sociales viendront éviter que les petites entreprises ne soient trop pénalisées.
- Pour que la réduction ne produise pas des effets économiques désastreux, nous ne refusons pas a priori l'extension du travail en équipe de jour, à condition que les formes de cette extension soient déterminées par les travailleurs eux-mêmes.
- Un calendrier d'exécution doit permettre aux entreprises de se réorganiser et au pouvoir d'achat de se maintenir.

**LE MOTEUR DU CHANGEMENT :
LES LUTTES DESTRAVAILLEURS**

Ce sont les travailleurs qui imposeront la réduction du temps de travail. Suivant le rapport de forces, le mouvement de baisse des horaires ira plus ou moins vite. Ce mouvement, ils devront de toute façon en contrôler l'application par des pouvoirs accrus des comités d'entreprise. Par contre, la responsabilité d'un président de gauche serait de faire voter tout de suite une « loi pour les 30 heures contre le chômage » obligeant les entreprises à aller de l'avant. Cette loi (voiture-balai en quelque sorte) fixerait la réduction minimum imposée au patronat. En même temps, le P.S.U. continuera à se battre sur chaque lieu de

travail pour imposer tout de suite des réductions plus importantes, les 35 heures par exemple.

**REDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL
POUR CREER DES EMPLOIS**

Les travaux du VIII^e Plan ont montré que le passage aux 35 heures pourrait créer 1 million d'emplois. Le passage aux 30 heures en créerait le double. Mais si le chômage atteint aujourd'hui 1,7 millions, il dépassera les 3 millions en 1988 à la fin du septennat si rien n'est entrepris. Cette politique est donc urgente, même si d'autres mesures seront nécessaires pour résorber le chômage.

**LA LOI DES 30 HEURES
UNE LOI D'URGENCE**

Les principales dispositions de la loi les 30 heures que le P.S.U. propose comme objectif du prochain septennat seront les suivantes :

- 1) Abaissement progressif de la durée légale : 38 heures fin 1981, 35 heures fin 1983, 33 heures fin 1985, 30 heures fin 1988.
- 2) Les modalités d'application seront négociées branche par branche dans la seconde moitié de 1981.
- 3) Aucune perte du pouvoir d'achat ne pourra être enregistrée pour les salaires inférieurs à trois fois le SMIC.
- 4) Les heures supplémentaires seront supprimées. Un dernier contingent très limité d'heures supplémentaires sera octroyé aux entreprises pour leur permettre d'organiser la période de transition vers les 30 heures.
- 5) Un statut des 30 heures sera de plus créé dès 1981. Permettant d'éviter les pièges du temps partiel individualisé, il devra s'appliquer à l'ensemble du personnel d'un établissement et sera particulièrement adapté aux entreprises qui se créent. Dans un tel cas de réduction brutale de la durée, il pourra y avoir baisse passagère du pouvoir d'achat. Celle-ci sera limitée de deux façons : le SMIC sera garanti de toute façon, une garantie d'augmentation annuelle supplémentaire du pouvoir d'achat permettra de compenser cette perte provisoire.

Ainsi, fin 1988, les deux statuts se retrouveront. Tous les travailleurs seront à 30 heures, avec un statut unique, leur pouvoir d'achat ayant été au minimum maintenu. Deux millions d'emplois auront été créés dans l'intervalle.

ACTE III

LE TEMPS DES PROPOSITIONS

où patrick, jacques, simone et catherine s'interrogent pour tenter d'éclairer le débat

Catherine : « Y a-t-il beaucoup de manières possibles de réduire la durée du travail « à l'extérieur » ? On en a discuté dans notre section syndicale la semaine dernière. Je résume :

— travailler moins chaque jour (une heure de moins par exemple) ;

— travailler moins longtemps chaque semaine, en ayant par exemple la possibilité de prendre une matinée ou un après-midi. Pour ceux qui effectuent un travail posté (lorsque la production ne s'arrête pas), cela peut être un temps de repos plus long, grâce à l'adjonction d'une cinquième équipe ;

— disposer de journées de congé supplémentaires à prendre au cours de l'année. La cinquième semaine par exemple ;

— partir plus tôt à la retraite, ou pouvoir disposer durant sa vie de travail de périodes longues de « congés payés », pour s'occuper de ses enfants (le père ou la mère), prendre une responsabilité dans une association, se former... que sais-je encore. »

Patrick : « Quelles sont les conséquences de chacune de ces modalités ? Il faut être précis. On doit faire une distinction. Voir d'abord les conséquences « inéluctables », c'est-à-dire celles que l'on aurait en tout état de cause... quelque soit le mode d'organisation de la vie économique. Voir ensuite celles qui tiennent au contexte actuel, capitaliste, avec. R. Barre au gou-

vernement.

« J'en reste d'abord aux premières, sans faire intervenir la « compensation ». Le principal problème que l'on rencontre est le suivant : celui de la « durée d'utilisation des équipements ».

« Certaines modalités impliquent une réduction de cette durée, d'autres non.

Certes, le point de départ est le même. Si tout le monde travaille moins longtemps, la conséquence immédiate est simple : on produit moins... sauf si les cadences de travail sont augmentées en proportion. Pour de nombreuses tâches, c'est l'inverse qu'il faudrait obtenir. Ne l'envisageons donc pas.

« Si on retient les modalités de réduction de la durée du travail qui induisent nécessairement une baisse de la durée d'utilisation des équipements, il faut multiplier les équipements fixes pour réaliser la même chose qu'avant... que ce soit une quantité de biens ou un volume de services rendus. Il faut créer de nouvelles usines, en agrandir d'autres, ajouter des bureaux supplémentaires. C'est à cette condition que de nouveaux emplois peuvent être créés. »

Jacques : « N'oublie pas quand même que dans certaines branches industrielles il reste actuellement des équipements inemployés. Mais je te laisse continuer. »

Patrick : « Dans le second cas, on peut multiplier le nombre d'em-

plois sans avoir besoin d'ajouter des équipements supplémentaires. Cela passe, le plus souvent, par un travail en alternance. »

Simone : « Si je te comprends bien, lorsqu'on réduit la journée de travail d'une heure (en sortant à 17 heures au lieu de 18 heures par exemple), on réduit d'une heure la « durée d'utilisation des équipements ». Les machines, les bureaux, sont utilisés une heure de moins. Lorsque, pour le travail en continu, on ajoute une cinquième équipe, on ne modifie pas cette durée : elle reste de 24 heures sur 24. »

Patrick : « Pour deux raisons. La première : s'il faut multiplier le nombre d'équipements, cela signifie, globalement, que l'on doit produire proportionnellement plus de biens d'équipement que de produits et services de consommation qu'avant. Que cela nous plaise de le reconnaître ou non, cela implique en tout état de cause une moindre consommation par personne que dans le second cas (où l'on n'a pas besoin de multiplier les équipements). La seconde : toutes les modalités de réduction de la durée du travail qui n'impliquent pas de réduction de la durée d'utilisation des équipements sont telles que la réduction considérée doit être importante et intervenir en une fois. De plus, elles ne peuvent être mises en œuvre sans un certain bouleversement des rythmes et de

l'organisation du travail. »

Jacques : « Tu es en train de nous conduire tout droit à conclure que les secondes sont préférables ! Sur-tout si on tient compte des patrons et de leurs contraintes. Pas de nouveaux investissements à financer dans le second cas. La possibilité de faire travailler plus de monde sur les mêmes équipements : plus de profit pour une même dépense en capital. Le même bénéfice que lorsqu'ils ont multiplié le travail en équipe, quoi ! Ils pourront même se permettre de compenser une partie de la perte de salaire pour ceux qui ne sont pas encore mensualisés. Et, au passage, ils font passer les aménagements de la législation de 1936 qu'ils souhaitent ! »

Simone : « J'aimerais que l'on voit bien les conséquences dans le cadre actuel. J'ai essayé de suivre cette question à la radio. Au début, tout le monde disait que réduire le temps de travail ne ferait qu'aggraver la situation économique sans permettre de créer plus d'emplois. Et puis, maintenant, il paraît que les experts du plan arrivent à des conclusions inverses... »

Patrick : « C'est exact. D'après leurs derniers travaux — c'est écrit noir sur blanc dans les documents officiels publiés — une réduction de la durée du travail serait bénéfique pour l'emploi sans entraîner de détérioration de l'équilibre du commerce extérieur. Mais à deux conditions :

1° que la durée d'utilisation des équipements ne baisse pas (au moins dans l'industrie),

2° que les salariés acceptent une moindre progression de leur pouvoir d'achat... que celle qui aurait lieu sans baisse de durée. »

Simone : « La première condition, je comprends. On vient d'en parler. Mais la seconde, que signifie-t-elle au juste ? Que les salaires

diminuent proportionnellement à la baisse de durée ? »

Patrick : « C'est un peu plus compliqué. Les experts du plan font d'abord une prévision de l'évolution économique d'ici à 1985, sans « prévoir » de baisse sensible de la durée là où on a atteint 40 heures. Dans cette prévision, ils estiment que — bon an mal an — le pouvoir d'achat de chaque salarié augmentera légèrement. C'est du moins leur hypothèse... car actuellement on n'en prend pas le chemin ! Ensuite ils font une « variante ». Ils ajoutent à la prévision initiale une baisse générale de la durée du travail et ils retiennent deux possibilités : ou bien il y a compensation salariale, ou bien les salaires baissent en proportion. Dans le second cas seulement, les effets sur le niveau de l'emploi sont favorables. Au total, les salariés auraient encore une progression de leur pouvoir d'achat — mais moindre. Traduisez : lors des négociations salariales, les syndicats sont moins exigeants parce que les patrons acceptent de réduire la durée du travail. »

Jacques : « Il faudrait que tu nous dises s'ils ont tout pris en compte, tout envisagé : la réduction des indemnités de chômage, les dépenses « maladie » minorées, la réduction de l'absentéisme... et aussi, la possibilité de financer cette réduction de durée en réduisant la hiérarchie des salaires. On peut compenser au bas de l'échelle et plus à partir d'un certain niveau. »

Patrick : « A part les indemnités de chômage, non. C'est là où le bât blesse. Tout ce que tu indiques conduit à réduire les prix de revient des entreprises. Cela améliore la « compétitivité » de l'économie française. Il me paraît donc justifié de dire que — même dans le cadre actuel — les effets d'une réduction

de la durée du travail sur le niveau du chômage seraient sensiblement plus favorables que ne le disent les experts du Plan. »

quels sont les choix ?

Catherine : « Vous ne croyez pas que l'on a fait à peu près le tour de la question ? Si l'on en arrivait aux conclusions ? Qu'est-ce qu'on préfère, qu'est-ce qu'on rejette ? Et d'abord, quels critères retenir ? Il y en a encore beaucoup ! L'amélioration des conditions de vie ? La plus ou moins grande capacité de récupération du « système » ? La plus ou moins grande possibilité de contrôler la mise en œuvre de la réduction envisagée ? Sûr que, selon le critère retenu, on n'arrive pas aux mêmes conclusions ! Et je me pose une question : faut-il une solution unique s'appliquant partout ou, au contraire, ne faut-il pas préférer que ce soient les gens — à la base — qui aient la possibilité de discuter et de décider ce qu'ils préfèrent ? »

Jacques : « Pour obtenir quelque chose, il faut des objectifs généraux autour desquels on puisse s'unir. Pour ma part, je préfère une réduction de la durée hebdomadaire du travail : obtenir les 35 heures. C'est clair, simple. A l'intérieur, on peut choisir telle ou telle modalité. Bien sûr, je ne serais pas fâché d'avoir une semaine de congé supplémentaire : mais on ouvre encore plus largement la porte aux marchands de loisirs et d'évasion. Comme on ne peut pas tout obtenir à la fois, je préfère du temps pour vivre dans le quotidien. » Catherine : « D'accord avec toi, Jacques. Mais ce n'est pas suffisant. Face au manque actuel d'emplois, nous avons vu que les formules de travail en alternance étaient préférables. Quel est notre avis sur le travail alterné au cours de la semaine ? Pour 35 heures par

semaine, cela fait (par exemple) six jours de 7 h à 13 h ou de 13 h à 19 h. Si, dans une famille, le mari est « du matin » et la femme « de l'après-midi », cela ne pose pas de problèmes pour les enfants... Mais ils n'auront pas beaucoup de temps pour être ensemble. Et si chacun est « du matin », il faudra que les crèches et les écoles ouvrent dès six heures ! Franchement cela ne me paraît pas acceptable comme conditions de vie. Si la durée hebdomadaire est abaissée à 30 heures, c'est autre chose : cinq heures par jour pendant six jours (8 h - 13 h ou 13 h - 18 h). Moins, ce serait encore mieux, car l'ouverture le samedi ne s'impose que dans certaines activités « ouvertes au public ».

Patrick : « Autant dire que l'on se trouve face à une alternative : ou bien on grignote progressivement avec réduction de la journée de travail sans « perte de salaire », et on n'apporte pas vraiment de solution au problème du non-emploi. Ou bien on saute d'un coup à une durée nettement plus faible, des tas de possibilités économiquement et socialement acceptables s'ouvrent, conduisant à créer de nombreux emplois... Si on accepte, dans le même temps, de gagner moins pour 30 heures que pour 40 heures.

Patrick : « Il faut franchir une phase transitoire. Si on ne la franchit pas, il y aura plus de trois millions de chômeurs à la fin des années quatre-vingt. Cette phase transitoire s'inscrit dans un contexte à peu près connu : réduction du nombre conséquente de

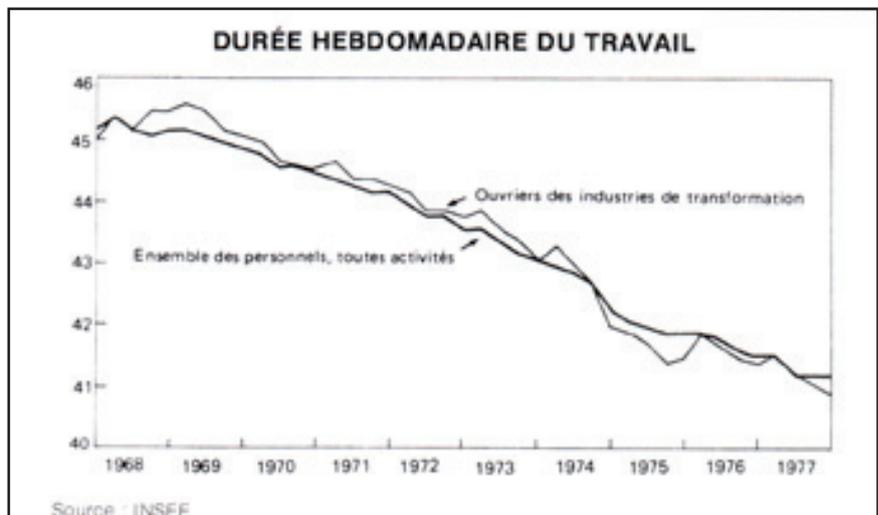
la durée du travail n'a lieu. Notre objectif est de stopper la montée du sous-emploi et de le résorber progressivement, donc de maintenir l'emploi industriel et d'obtenir des créations plus conséquentes dans le tertiaire. C'est justement le secteur où peuvent être introduits facilement des « nouveaux temps pleins de 30 heures » en alternance.

« On peut mettre en place un cadre législatif à deux statuts. Le premier prend comme point de départ la législation actuelle relative au « temps plein base 40 heures ». On donne cinq ans aux entreprises (ou administrations) pour passer à 35 heures sans modification du salaire — du moins en bas de l'échelle. Celles-ci ont le choix entre une réduction progressive (une heure par jour) de la journée de travail, ou le passage en une fois

« Le second : on crée un nouveau cadre législatif relatif à des « temps pleins limités à 30 heures » pour lesquels les salaires sont inférieurs aux précédents. Il correspond à la réalisation d'activités avec alternance dans la journée. Il peut être adopté par une entreprise qui le souhaite, à condition que tous ceux qu'elle emploie dans un établissement donné soient soumis à ce statut nouveau. Il est donc tout particulièrement adapté à la création de nouveaux établissements. Mais pas seulement.

Post-scriptum :

Simone, Catherine, Jacques, Patrick et Jean... les multiples facettes du P. S. U. Les propositions auxquelles ils sont collectivement arrivés sont les siennes. Pour qu'elles soient récupérées.



avec la modalité d'une demi-journée par semaine. Sans oublier les activités en continu, où l'adjonction d'une cinquième équipe apparaît comme la solution.